

DECISION MUNICIPALE N° D001/2026

Objet : Assurances : Avenant n°2 de régularisation Parc VAM : Contrat sur mesure Véhicules n° C2024-12401 Flotte automobile et auto-mission

Le Maire de Caumont-sur-Durance,

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 09 octobre 2020 portant délégation d'attributions du Conseil Municipal au Maire ;
- Le contrat d'assurance « Flotte automobile et auto-mission » n° C2024-12401 conclu avec la SMACL Assurances SA domiciliée 141, avenue Salvador Allende, 79031 NIORT cedex 09, courant pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027 ;
- Vu le projet d'avenant n°2 de régularisation Parc VAM : Contrat sur mesure Véhicules n°C2024-12401 Flotte automobile et auto-mission ayant pour objet d'entériner les modifications apportées au contrat initial ;
- Considérant que les clauses sont satisfaisantes ;

DECIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n°2 de régularisation Parc VAM : Contrat sur mesure Véhicules n°C2024-12401 Flotte automobile et auto-mission ayant pour objet d'ajouter des risques, et de porter à 19 les risques assurés par l'ensemble du contrat n°C2024-12401.

Article 2 : Sont concernés :

N°	Genre	Désignation	1ere mise de circulation	Formule de garantie	Date effet	Date de résiliation
30	Véhicule léger	Peugeot Boxer DH-697-NT	10/07/2014	Formule 1	01/01/2025	
31	Véhicule léger	Renault trafic BV-814 MK	29/06/2011	Formule 1	01/01/2025	
32	Camionnette Fourgon -de 3T5	IVECO-35C14-GK-466-PH	17/11/2022	Formule 3	24/03/2025	08/04/2025
33	Camionnette Fourgon -de 3T5	IVECO 35C13 CP-308-PH	08/01/2013	Formule 1	04/04/2025	18/04/2025

Article 3 : Le montant de l'avenant n°2 est de 214 euros HT soit 268,90 euros TTC. Le règlement interviendra selon les références bancaires de la SMACL Assurances.

Article 4 : Mme la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision municipale dont une ampliation sera adressée à :

- Monsieur le préfet de Vaucluse,
- Monsieur le Comptable public du Service de Gestion Comptable d'Avignon.

Article 5 : La présente décision du Maire sera insérée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Caumont-sur-Durance,
Le 05/01/2026

Le Maire,

Claude MOREL

A red circular stamp from the Municipality of Caumont-sur-Durance is visible. The stamp contains the text "MAIRIE DE CAUMONT-SUR-DURANCE" around the perimeter and a central emblem. A black ink signature is written over the stamp.